



Communiqué de presse

Bondoufle, le 07 novembre 2019

Le Groupement Les Mousquetaires renouvelle son engagement auprès du Diplôme Universitaire « Droit & Grande Distribution » de l'Université Paris 13

En janvier 2019, le Groupement Les Mousquetaires participait, avec l'Université Paris 13, à la création de la première formation professionnelle juridique spécialement conçue pour les étudiants et professionnels de la grande distribution. Une seconde promotion est attendue dès janvier 2020, preuve de l'intérêt et de la pertinence de ce diplôme unique en France.

Première année réussie

Pour son année de lancement, le Diplôme Universitaire (DU) « Droit & Grande Distribution » a réuni une dizaine d'étudiants en formation continue et une quinzaine en formation professionnelle. En 2020, une trentaine de nouvelles personnes sont attendues : un effectif en croissance qui souligne l'intérêt que suscite la formation.

« Juriste en droit économique depuis 4 ans, je suis ravie d'avoir effectué cette formation diplômante. En effet, j'ai eu l'opportunité d'avoir une ouverture sur l'ensemble des sujets relatifs à la grande distribution, et plus particulièrement à la gestion des réseaux ; sujets qui n'étaient pas ma spécialité au départ. Pour les thématiques que je rencontre dans mon travail au quotidien, cela m'a permis d'échanger concrètement avec les intervenants et les participants » estime Lisa, diplômée de la première promotion.

« Dès le départ, nous avons envisagé le DU « Droit & Grande Distribution » comme une formation d'excellence, qui apporte aux étudiants la bonne hauteur de vue pour une approche globale des sujets, ainsi qu'une maîtrise concrète de problématiques particulières » explique Cyril Grimaldi, professeur de Droit Privé à l'Université Paris 13.

« Pour ce faire, nous avons organisé le parcours autour de quatre piliers » précise Anne Cécile Martin, maître de conférence à Paris 13.

Ces quatre piliers sont :

- **Professionalisme** : les enseignements sont assurés, dans chaque spécialité, par des binômes d'universitaires et praticiens : avocats, directeurs juridiques, distributeurs ou encore fédérations (FCA, ANIA, ou COOP de France) ;
- **Modularité** : le Diplôme Universitaire « Droit & Grande Distribution » se déroule entre janvier et juin 2020 : au total 76 heures, réparties sur 1 à 2 jours de formation par mois (jeudi et vendredi, à Paris, dans les locaux des différents cabinets d'avocats partenaires) avec une session d'examen unique au mois de juin ;
- **Agilité** : en formation continue, les étudiants peuvent s'inscrire au diplôme complet ou choisir de s'inscrire à la carte pour un ou plusieurs modules de leur choix (notamment pour les professionnels, dans le cadre de leur parcours de formation individuelle) ;
- **Souplesse** : il est possible de valider le diplôme complet en 2 ans.



L'aventure continue en 2020

La première promotion, composée d'étudiants mais aussi d'avocats, de juristes d'entreprise ou de responsables commerciaux, a été diplômée en juin dernier. Fort de ce succès, une deuxième session s'ouvre en janvier 2020. Parmi les thèmes abordés : les récentes réformes en matière de relations entre fournisseurs et distributeurs (loi EGalim et ses ordonnances, réforme du Code de commerce), les enquêtes des pouvoirs publics (Commission parlementaire, Autorité de la Concurrence), l'état de la jurisprudence en lien avec les stratégies de développement ou encore l'« omnicanalité » dans les réseaux.

« La direction juridique du Groupement Les Mousquetaires est fière d'avoir contribué à la création, l'année dernière, du Diplôme Universitaire « Droit & Grande Distribution » de l'Université Paris 13, sous l'impulsion et la direction des professeurs Cyril Grimaldi et Anne-Cécile Martin. Ce diplôme a été conçu pour apporter une réponse pragmatique aux besoins de formation juridique de tous les acteurs de la grande distribution (fournisseurs comme distributeurs), tout en participant au perfectionnement de nos collaborateurs, actuels et futurs » poursuit Jérôme Laxalt, chef d'entreprise Intermarché, également en charge de la Direction Juridique du Groupement Les Mousquetaires.

Pour la promotion 2020, les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'à fin novembre 2019. Quelques places sont encore disponibles. Retrouvez sur [ce lien](#) le détail des enseignements, du calendrier et des conditions d'accès.

À propos du Groupement Les Mousquetaires :

Avec plus de 4 000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 44,5 milliards d'euros en 2018, le Groupement Les Mousquetaires est un acteur majeur de la grande distribution. Créé en 1969, fondé sur l'initiative privée, le Groupement rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs. Les enseignes du Groupement sont Intermarché, Netto (alimentaire) ; Bricomarché, Brico Cash, Bricorama (bricolage) ; Roady, Rapid Pare-Brise, American Car Wash (entretien automobile). Le Groupement dispose d'une foncière immobilière intégrée, Immo Mousquetaires, et d'une logistique intégrée qui en fait le premier opérateur logistique de l'Hexagone. En France, avec une soixantaine de sites de production et son positionnement de "Producteurs & Commerçants", le Groupement est aussi le 4^e acteur agroalimentaire de France (classement RIA). Les Mousquetaires sont également présents en Belgique, en Pologne et au Portugal. Pour plus d'informations, mousquetaires.com et [@mousquetairesfr](https://twitter.com/mousquetairesfr)

Contacts presse :

Agence Source-RP

Michelle Kamar - 01 53 53 36 84 - michelle@source-rp.com

Charlotte Rabilloud - 01 53 53 36 86 - charlotte@source-rp.com